

Combien coûte un passeport ?

Le prix du passeport dépend de l'âge du demandeur et du lieu de la demande :

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 86 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 86 € .

Si vous fournissez la photo, vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 43 € .

Si la photo est prise au guichet (uniquement en l'absence de photographe professionnel), vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 44,50 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 86 € .

Si vous fournissez la photo, vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 86 € .

Si la photo est prise au guichet (uniquement en l'absence de photographe professionnel), vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 89 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 86 € .

Si vous fournissez la photo, le passeport coûte 96 € .

Si la photo est prise au guichet (seulement dansquelques pays), le passeport coûte 99 € .

Vous pouvez régler en espèces. Certains consulats acceptent aussi le paiement par carte bancaire, chèque ou virement. Consultez le site internet du consulat pour savoir comment payer.

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 42 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 42 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 21 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 42 € .

Si vous fournissez la photo, vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 42 € .

Si la photo est prise au guichet (uniquement en cas d'absence de photographe professionnel), vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 45 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 42 € .

Si vous fournissez la photo, le passeport coûte 52 € .

Si la photo est prise au guichet (seulement dansquelques pays), le passeport coûte 55 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 17 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 17 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 8,50 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 17 € .

Si vous fournissez la photo, vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 17 € .

Si la photo est prise au guichet (uniquement en cas d'absence de photographe professionnel), vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 20 € .

Vous devez acheter un timbre fiscal électronique d'un montant de 17 € .

Si vous fournissez la photo, le passeport coûte 27 € .

Si la photo est prise au guichet (seulement dansquelques pays), le passeport coûte 30 €

Passeport

Pour un majeur

Première demande

Renouvellement

Passeport perdu

Passeport volé

Passeport en urgence

Pour un mineur

Première demande

Renouvellement

Passeport perdu

Passeport volé

Passeport en urgence

Questions – Réponses

- Peut-on obtenir un passeport gratuitement ?

Toutes les questions réponses



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00